

Conseil d'administration du 18/10/2023

Vu le décret n°83-1175 du 23 décembre 1983 relatifs relatif aux indemnités pour enseignements complémentaires institués dans les établissements publics à caractère scientifique et culturel et les autres établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'éducation nationale,
Vu le décret n° 87-889 du 29 octobre 1987 modifié relatif aux conditions de recrutement et d'emploi de vacataires pour l'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 6 novembre 1989 modifié relatif aux taux de rémunération des heures complémentaires
Vu le décret 2014-1679 du 30 décembre 2014 portant création de CentraleSupélec,
Vu la note accompagnant la présente délibération,
Vu l'avis positif du CSAE du 09/10/2023.

Délibération

Afin de mieux intégrer les collaborateurs impliqués dans une dynamique de formation et de recherche et de formaliser contractuellement l'engagement des personnels concernés, le Conseil d'Administration approuve la création du statut de professeurs attachés pour CentraleSupélec.

Nombres de votants : 32

Vote pour	Vote contre	Abstention
26	0	6

Fait à Gif-Sur-Yvette, le 18/10/2023

La Présidente du Conseil d'administration

Delphine Ernotte Cunci



Campus de Paris-Saclay (siège)
Plateau de Moulon
3 rue Joliot-Curie
F-91192 Gif-sur-Yvette Cedex

Tél : +33 (0)1 75 31 60 00
SIRET : 130 020 761 00016

Campus de Metz
Metz Technopôle
2 rue Edouard Belin
F-57070 Metz

Tél : +33 (0)3 87 76 47 47
SIRET : 130 020 761 00040

Campus de Rennes
Avenue de la Boulaie
C.S. 47601
F-35576 Cesson-Sévigné cedex

Tél : +33 (0)2 99 84 45 00
SIRET : 130 020 761 00032

Campus de Reims
Chaire de Biotechnologie
3 rue des Rouges Terres
51110 Pomacle

Tél : +33 (0)3 52 62 05 12
SIRET : 130 020 761 00057